

Redéfinir les règles du vivre ensemble à Plagny (58).

Au [lycée agricole de Plagny](#), l'action s'est d'abord orientée sur un projet d'élaboration d'une **charte du bien vivre ensemble** écrite par les élèves eux-mêmes : constitution d'un groupe d'élèves et réunions pour définir « vivre ensemble, pour les Plagniens, c'est quoi ? » ; construction d'un questionnaire avec le groupe et enquête auprès des jeunes et des adultes autour de 4 thèmes (ambiance, violence, respect, communication) ; choix de 9 axes thématiques pour construire la charte (contre la violence, solidarité, politesse, confiance, tolérance, respect mutuel, respect des lieux, ponctualité et assiduité, respect du travail des autres).

Ce projet s'est poursuivi avec les adultes autour d'un travail sur « ce que je ne peux plus tolérer, ce qui m'est insupportable ». Le but de ce partage était de trouver un **socle commun de discussion** pour fixer ensemble **les règles de vie**, en mettant en avant les points de convergence avec le travail fait par les élèves.

Les enseignants ont ensuite pris le relais pour poursuivre cette démarche auprès des nouveaux entrants dans l'établissement : des **chartes de vie de classe** ont été élaborées. Le but est de pointer cette convergence vers un projet commun, des valeurs partagées qui seront affichées dans la Charte de vie de l'établissement.

[La présentation complète de cette action.](#)

[Plan du site](#)